

Exercice n° 1

Question n° 1

Au début, Youssef n'est pas français. Il est étranger. De plus, né étranger à l'étranger, il est immigré.

Question n° 2

Laure est française, elle n'est donc pas étrangère. De plus, comme elle est née de parents français, elle a eu la nationalité française à sa naissance. Si elle est née à l'étranger, en revanche elle n'est pas née étrangère, si bien qu'elle n'est pas immigrée.

Question n° 3

Après son mariage avec Laure et l'obtention de la nationalité, Youssef devient français et cesse d'être étranger. En revanche, puisqu'il est né étranger à l'étranger, il reste immigré.

Exercice n° 2

Question n° 1

Le premier tableau nous montre que les natifs (les individus nés en France de deux parents nés en France) sont plus souvent actifs et surtout moins souvent au chômage que les immigrés. C'est particulièrement vrai lorsqu'on les compare avec les immigrés non européens, car les immigrés italiens, espagnols ou portugais ont des taux de chômage et d'activité proches des natifs. L'écart atteint presque 20 points lorsque l'on compare le taux de chômage des natifs et celui des immigrés algériens. Chez les femmes, les résultats sont similaires, avec une importance plus grande des inactives chez les immigrées.

Le tableau n° 2 montre que ces écarts subsistent, mais dans une moindre mesure, lorsque l'on compare les natifs et les enfants d'immigrés : les premiers sont moins souvent au chômage que les seconds. L'écart maximal en matière de chômage est de 13 points : les natifs ont un taux de chômage de 10,1% tandis que les enfants d'immigrés algériens ont un taux de chômage de 23,2%. Du côté des femmes, la proportion d'inactives est beaucoup moins importante chez les filles d'immigrés que chez les immigrés : leurs profils (et les écarts d'une origine à l'autre) se rapprochent donc de ceux des hommes.

Le tableau n° 3 montre que les personnes nées en France de deux parents nés en France risquent moins de se trouver en emploi non stable que les autres catégories (immigrés, enfants de parents nés à l'étranger). Néanmoins l'écart maximal n'est que de 6 points chez les hommes, et 4 chez les femmes. Les femmes sont par ailleurs globalement moins souvent en emploi stable que les hommes.

Pour résumer, ces tableaux montrent des inégalités face à l'emploi en fonction des origines nationales : même une personne de nationalité française peut être défavorisée par rapport à une personne de nationalité française ET dont les parents sont nés en France. Ces inégalités sont plus importantes lorsqu'on s'intéresse à la probabilité d'être touché par le chômage que lorsqu'on prend en considération le type d'emploi des actifs occupés.

Question n° 2

Les catégories de populations susceptibles d'être la cible de discriminations racistes et qui n'apparaissent pas dans ces tableaux sont, entre autres :

- les enfants d'enfants (d'enfants...) d'immigrés : par exemple des enfants d'enfants d'immigrés algériens.
- les ressortissants ou descendants de ressortissants de départements ou territoires d'outre-mer, donc du territoire français.
- les Juifs.

...